



**Procès-verbal
Séance du mercredi 3 juin 2015 à 20 h.00
Maison de commune de St-Sulpice**

Présences : Mmes CHRISTEN-SUMI Silvie, FAVRE Oriella, HALDEMANN Camille, PROBST Mariacristina, ROCHAT Corinne, VERNEZ Francine, WILLI Corinne, ZINDLER Karin. MM. ALLEMANN Yves, APOTHELOZ Sébastien, GABRIEL Stéphane, MICHEL Patrick, PONNAZ Olivier, ROCHAT Jean-Pierre, SEYDOUX Jérémie, TARDO Lorenzo

Excusés : Mme GOLAZ Anne-Lise, M. SALIS Nicolas

Procès-verbal : Mme CAMPIGOTTO Claudia.

1. Bienvenue

M. Jean-Pierre Rochat ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres du Conseil.

2. Liste de présence

Conformément ci-dessus.

3. Adoption de l'ordre du jour

Le point 5 de l'ordre du jour est retiré et déplacé à la prochaine séance. Le reste de l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 17 février 2015

Le procès-verbal de la séance du 17 février 2015 est adopté à l'unanimité.

5. Présentation de M. Dario De Luca, animateur jeunesse

Cet objet sera repris lors de la prochaine séance du Conseil d'Etablissement.

6. Rapport du groupe « Sécurité sur le chemin de l'école »

Le groupe de travail, constitué de Mme Francine Vernez, MM. Jean-Pierre Rochat, Sébastien Apothéloz et Olivier Jaunin, chef de la Police de proximité, s'est rencontré les 30 avril et 20 mai 2015. Pour rappel, le but de ces deux visites était d'évaluer la dangerosité de certains carrefours et celle liée aux chantiers.

A la suite de ces visites, M. Sébastien Apothéloz a rédigé un rapport, lequel soulève après analyse, des propositions et améliorations.

Concernant le point 1 du rapport, le Conseil d'établissement trouve judicieux qu'un marquage « attention école » soit peint sur l'av. de la Gare, vers le passage piétons avec le feu de circulation.

Mme Corinne Rochat souhaite que des mesures soient prises concernant le stationnement de parents sur les 4 places de parc qui se trouvent à la sortie du collège de la Concorde. Pour rappel, ce chemin est privé.

M. Jean-Pierre Rochat informera la Municipalité que des personnes empruntent l'accès privé précité et demandera pour un marquage « attention école ».

En ce qui concerne le nouveau quartier de Préfaully, il est proposé la pose de barrières avant le passage piéton, ceci afin que les enfants ne se trouvent pas nez à nez avec une voiture en sortant du quartier.

M. Stéphane Gabriel déplore l'aménagement actuel de la route de la Maladière. En effet, lorsqu'une classe doit se rendre à la piscine, il est difficile de faire traverser les élèves.

M. Olivier Ponnaz demande à rajouter dans ce rapport le passage piétons qui se trouve devant le collège de La Planta, car ce dernier est tout aussi dangereux. Proposition est faite par M. Yves Allemann qu'un feu de signalisation soit installé.

M. Jean-Pierre Rochat annonce que grâce aux nouveaux aménagements routiers, la circulation routière ralentira. Les élèves devant se rendre à l'opposé de la commune, emprunteront la passerelle à mobilité-douce enjambant l'autoroute, une fois cette dernière réalisée.

Aussi, il propose que ce rapport soit transmis à la Municipalité de Chavannes afin que la Direction des travaux puisse en prendre connaissance.

7. *Vie de l'Etablissement*

M. Olivier Ponnaz annonce qu'une séance d'informations présentée par les Transports Lausannois (TL) et la PolOuest a eu lieu à la Planta pour les élèves prenant officiellement le bus. Cette présentation avait pour but de sensibiliser les élèves quant aux incivilités dans le bus, tant sur le trajet de l'école que sur les trajets de ligne et le comportement à adopter aux arrêts de bus.

M. Olivier Ponnaz informe que pour la rentrée 2015-2016, plus de 1200 élèves sont répartis dans 65 classes. 8 élèves partiront à St-Sulpice afin d'équilibrer les classes de 7 et 8^{ème} années.

Concernant la soirée d'orientation postscolaire qui a eu lieu le 11 mars dernier, Mme Corinne Rochat relate avoir eu de bons retours des parents et remercie M. Bonzon, conseiller en orientation, et les interprètes. Elle informe le Conseil que les parents turcs et albanais n'étaient pas présents.

M. Olivier Ponnaz déplore que les parents ne viennent pas à ces soirées et se demande si, lors de l'établissement des invitations, nous avons posé les bonnes questions.

Pour mémoire, cette soirée d'informations avait pour but d'impliquer les parents d'élèves et de valoriser la voie d'apprentissage. Un rapport sera réalisé afin de clôturer la démarche participative.

M. Yves Allemann rappelle que l'inauguration du nouveau collège des Pâquis se tiendra le vendredi 2 octobre 2015 et que les portes ouvertes auront lieu le samedi 3 octobre 2015.

8. Consultation sur le règlement de l'établissement

M. Olivier Ponnaz présente le nouveau projet du règlement de l'établissement. Il mentionne que le règlement ne permet pas d'être plus restrictif que la loi scolaire et que ce dernier doit être applicable pour les élèves de la 1^{ère} à 11^{ème} Harmos.

Il est à noté que les articles n° 3 « périmètre scolaire », 4 al. 3 « habillement » et 11 « appareils électroniques » font leur première apparition dans ce règlement, tout comme la mise en place d'un Conseil des élèves.

Mme Mariacristina Probst déplore le manque d'informations concernant les services qu'offre l'établissement, mais qu'il mentionne seulement les devoirs des parents et des élèves. De fait, elle demande que soit introduit au premier paragraphe « pour toutes autres informations, se référer au site internet ». Des informations plus précises, telle que la vie d'intérieur se trouvent dans la charte d'établissement.

Mme Silvie Christen-Sumi souhaite que l'article 31, l'objet soit rectifié comme suit : « abrogation et entrée en vigueur » en lieu et place de « entrée en vigueur et abrogation ».

9. Promotions scolaires

M. Olivier Ponnaz rappelle que les promotions auront lieu le dernier jour d'école, soit : le vendredi 3 juillet 2015 à 17h. 00 à la Grande Salle du collège de la Concorde. Cette année, presque toutes les communes voisines ont agendé les promotions scolaires le même jour.

10. Prochaine séance

La prochaine séance se tiendra le 29 octobre 2015 à 20 h. 00, au réfectoire du collège de La Planta.

11. Divers et propositions individuelles

M. Jean-Pierre Rochat remercie Mme Francine Vernez pour ses années de service au Conseil d'Etablissement et lui souhaite une très bonne retraite.

Concernant le règlement du Conseil d'Etablissement, celui-ci a été transmis au Canton. A son retour, il devra encore être avalisé par les législatifs communaux.

Mme Karin Zindler souhaite qu'une réflexion soit faite sur le thème du respect. Elle demande si un groupe de travail pourrait être mis en place, ou si le Conseil d'Etablissement a des améliorations à proposer. Il est rappelé que le projet « Toi, Moi, Nous » reprend des thèmes tel que le respect.

Mme Corinne Rochat informe qu'une association des parents d'élèves a été créée à Chavannes-près-Renens. Une présentation a eu lieu le 4 juin 2015.

M. Jean-Pierre Rochat remercie les participants et lève la séance à 22 h. 40.

Au nom du Conseil d'établissement scolaire
 primaire et secondaire
 de Chavannes-près Renens et de Saint-Sulpice

Le Président :

Jean-Pierre Rochat

La Secrétaire :

Claudia Campigotto